



# DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE : 2022

Tout dossier doit être adressé à  
Monsieur le Président du Conseil départemental,  
accompagné d'une lettre de demande

**Avant le 31 janvier 2022**

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE  
ET DE LA MEDIATHEQUE

**Attention ! A partir de 2023, les demandes de subvention devront être saisies par voie dématérialisée**

## ECOLE DE MUSIQUE DE :

Nom de la Structure d'enseignement (Ecole de Musique) : .....

Nom de la Structure de pratique - Ensemble Musical : .....

- Ensemble Choral : .....

Siège social : .....

Lieu d'enseignement : .....

Nom du Président : .....

Nom du Directeur : .....

Adresse courrier : .....

Contact téléphonique : .....

Adresse mail : .....

N° SIRET :  
(obligatoire)

CODE APE :

### ◆ RENSEIGNEMENTS :

Nombre total d'élèves en musique: de la commune :  hors communes :   
(ce nombre peut-être différent du nombre d'adhérents ou cotisants)

Nombre d'élèves ayant obtenu 1 ou plusieurs mentions aux examens fédéraux :

Nombre d'enseignants salariés :

Nombre de bénévoles : avec défraiement :  sans défraiement :

Nombre de manifestations organisées : concerts :  auditions :   
(joindre les listes)

### ◆ RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES COURS

	FORMATION MUSICALE Nbre. Heures/semaine	INSTRUMENTS Nbre. Heures/semaine	AUTRES (à Préciser) Nbre. Heures/semaine
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
<b>TOTAL HEURES HEBDOMADAIRES</b>			

♦ **DISCIPLINES ENSEIGNÉES MUSIQUE** (Hors interventions en milieu scolaire)

DISCIPLINES	Nbre Heures Par semaine	Nbre élèves	NOMS ENSEIGNANTS
FORMATION MUSICALE (éveil/solfège)			
<b>PRATIQUES COLLECTIVES</b> - Chant choral - Ensemble musical			
<b>INSTRUMENTS *</b>			
<b>TOTAL</b>			

*\* sont prises en compte les disciplines de plus d'une heure et pour plus de 3 élèves, sinon elles seront regroupées au sein d'un même pupitre.*

Pour information : autres activités proposées par l'école de musique :

- interventions en milieu scolaire :	nombre d'heures par année :	nombre d'élèves :
- activités théâtre :	nombre d'heures par semaine :	nombre d'élèves :
- activités danse :	nombre d'heures par semaine :	nombre d'élèves :
- autres :	nombre d'heures par semaine :	nombre d'élèves :



**Je certifie exact l'ensemble des informations contenues dans ce dossier et m'engage à informer le Département de toute modification intervenant dans le fonctionnement de l'association.**

Date :...../...../.....

Nom et qualité du signataire :

Cachet de l'organisme :

Signature :

**Joindre obligatoirement à la demande et à adresser avant le 31 janvier 2022 :**

- **une lettre de demande de subvention adressée à Monsieur le Président du Conseil Départemental**
- **le compte de résultat et le bilan de l'exercice précédent**
- **le rapport moral et d'activité de l'année précédente**  
*Ecole de musique + ensemble musical et/ou choral (préciser les lieux des manifestations)*
- **le compte-rendu de la dernière assemblée générale**
- **les statuts de l'association pour une 1<sup>ère</sup> demande ou une modification**
- **n° SIRET + code APE**
- **un RIB**
- **la liste des élèves par discipline**  
*le nombre de ces élèves doit correspondre au total indiqué page 1*
- **la liste des élèves ayant obtenu une mention**  
*(nom, prénom, disciplines) un élève peut avoir obtenu plusieurs mentions*
- **la liste des enseignants (nom, prénom, statut, disciplines enseignées)**  
*la liste des enseignants doit correspondre à celui indiqué page 2*



**Attention ! tout dossier incomplet retardera le traitement de votre demande**

Les services du Département – Direction de l'Action Culturelle et de la Médiathèque – restent à votre disposition pour vous apporter toute aide ou information à la constitution du dossier  
Tél. : 05 62 56 77 92

**Toute correspondance doit être adressée à :**  
**Monsieur le Président du Conseil Départemental - Hôtel du Département – 6 rue Gaston Manent – CS71324 – 65013 TARBES cedex 9 – [www.hautes-pyrenees.fr](http://www.hautes-pyrenees.fr)**